

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SUBMISSION À :

Unité de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada 4e Avenue Est, bureau 720 Calgary, AB T2G 4X3

Bid Fax: (866) 246-6893

REVISION 002 TO INVITATION TO TENDER

RÉVISION 002 À APPEL D'OFFRES

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada Service national de passation de marchés220 - 4 4e Avenue Est, bureau 720 Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : Amélioration de l'aire de fréquentation Parc national Kootenay	on diurne des Chutes-Numa –	
Solicitation No N° de l'invitation : Date : 21 octobre 2019		
Amendment No N° de modification : 002		
Client Reference No N° de référence 1483	du client :	
GETS Reference No. N° de reference PW-19-00891336	de SEAG :	
O !! !!-!! Ola- I !!!!-	T' 7 F	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin :	Time Zone - Fuseau horaire	

Plant - Usine : □	Destination : ⊠	Other - Autre : □			
Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Jen Maheu					
Telephone No N° de telephone : (587) 432-8458	Fax NoN° de télécopieur : (866) 246-6893	Email Address – Couriel : jennifer.maheu@canada.ca			
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : Parc national Kootenay					

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

On - le: 31 octobre 2019

F.O.B. - F.A.B. :

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :				
Address - Adresse :				
Telephone No N° de telephone :	Fax No N° de télécopieur :			
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur				
Signature :	Date :			



Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-19-0298/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1483

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Jen Maheu

File Name - Nom du dossier

Amélioration de l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Numa – Parc national Kootenay

Modification 002

La présente à modification du dossier d'appel d'offres et à remplacer l'appendice 1 – Formulaire de prix combinés.

A) RÉVISION DES DOCUMENTS DE L'APPEL D'OFFRES

1) 01 11 00 Summary of Work

Supprimer:

1.6 WORK SEQUENCE

- .1 Commence work after the project submittals have been received at the Contractor's convenience, but not later than **September 16**, **2019**. Start date is subject to revision and is at the discretion of the Owner.
- .2 Complete all work by June 1, 2020. The completion date is subject to revision and at the discretion of the Owner.
- .3 Bridge design, fabrication, assembly, and installation must be completed, including the required inspections and approved for use by the applicable authority, by no later than May 1st, 2020. The design, fabrication, and assembly date is subject to revision and at the discretion of the Owner.
- .4 The septic tank portion of the washroom shall be excavated, installed, and backfilled to ground level including inspections and approved for use by the applicable authority, by no later than **October 31st, 2019.** The super structure portion of the washrooms shall be completed by the Contract End Date. The design, fabrication, assembly, and installation date is subject to revision and at the discretion of the Owner.

Remplacer par:

1.6 WORK SEQUENCE

- .1 Commence work after the project submittals have been received at the Contractor's convenience, but no earlier than **November 1, 2019**. Start date is subject to revision and is at the discretion of the Owner.
- .2 Complete all work by **June 15**, **2020**. The completion date is subject to revision and at the discretion of the Owner.
- .3 Deleted.
- .4 Deleted.

2) SA06 DURÉE DES TRAVAUX

Supprimer: L'entrepreneur doit exécuter et achever les travaux au plus tard le 1 juin 2020

Remplacer par : L'entrepreneur doit exécuter et achever les travaux au plus tard le 15 juin 2020

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-19-0298/A

Amd. No. - N° de la modif. 002

Buyer - l'acheteur Jen Maheu

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1483

File Name - Nom du dossier

Amélioration de l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Numa – Parc national

Kootenay

B) QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. Comment serons-nous payés pour les travaux de la section 32 17 23 Marguages de chaussée?
- R1. Voir la modification 002, appendice 1, article 11 du tableau des travaux inclus au montant forfaitaire.
- Q2. Le dessin 015 indique que la « fosse d'aisances sera fournie par Parcs Canada »; prière de confirmer.
- R2. Voir la modification 001, feuille de dessin 006. La fosse d'aisances doit être fournie et installée par l'entrepreneur.
- Q3. Comme le pont est désigné de conception exclusive, est-ce que Parcs Canada a décidé de retenir les services d'un concepteur ou fournisseur particulier pour la structure du pont? Le cas échéant, qui serait ce fournisseur?
- R3. L'entrepreneur est responsable de sélectionner un fabricant de pont dans le cadre de ses obligations contractuelles.
- Q4. La toilette proposée est un dispositif préfabriqué modulaire; le client a-t-il déjà fait affaire avec un fournisseur qui a conçu et fourni un dispositif similaire?
- R4. Timberwolf Precast de Golden (Colombie-Britannique) a déjà fourni des toilettes à réservoir préfabriquées dans la parc national Kootenay. On invite l'entrepreneur à présenter un produit équivalent aux fins d'examen après l'attribution du marché.
- Q5. Parcs Canada prolongera-t-il la date limite de présentation des soumissions?
- R5. La période de soumission a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2019, ce qui a été établi dans la modification 001.
- Q6. Quelles sont les dimensions et les spécifications des matériaux du platelage en bois d'œuvre?
- R6. Voir à la modification 001, au devis, à l'article 2.1, Pont piétonnier, de la section 05 12 23, Conception et fourniture d'un pont piétonnier.
- Q7. La quantité de l'ensemencement hydraulique est-elle supposée être donnée en mètres carrés ou en mètres cubes?
- R7. Voir à la modification 002, appendice 1, tableau des prix unitaires, article 16.
- Q8. Quelle est la superficie prévue en mètres carrés pour l'ensemencement hydraulique?
- R8. Voir à la modification 002, appendice 1, tableau des prix unitaires, article 16.
- Q9. Est-ce qu'il existe des détails relatifs au panneau sur mesure « VR interdits à partir d'ici »?
- R9. Les lignes directrices en matière de conception de la signalisation de Parcs Canada ainsi que des fichiers numériques de symboles seront mis à la disposition du soumissionnaire retenu. Les dimensions et les matériaux seront similaires à ceux des panneaux « Stationnement interdit ».
- Q10. En ce qui concerne le poste de paiement 28, « Rochers et gravier pour l'aménagement paysager », 264 m². Le seul renvoie à ces matériaux dans les documents sont les notes aux dessins 6 et 8, « Rochers et gravier pour l'aménagement paysager ».
 - Veuillez nous donner les spécifications de ces matériaux, y compris la granulométrie et les dimensions des « rochers ».
 - Veuillez clarifier l'épaisseur requise de ces matériaux une fois mis en place ou convertir la quantité en m³ ou tonnes métriques dans les documents d'appel d'offres. Nous ne pouvons indiquer de quantité pour ces matériaux en fonction d'unités de mesure au mètre carré comme il est indiqué à l'appendice 1.

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-19-0298/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Jen Maheu

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier

Amélioration de l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Numa – Parc national Kootenay

- R10. Voir à la modification 002, appendice 1, au tableau des travaux inclus au montant forfaitaire, article 10 pour les rochers et au tableau des prix unitaires, article 6 pour le surfaçage en gravier.
- Q11. Le poste de paiement relatif aux tables à pique-nique a été modifié de « Tables à pique-nique Installation seulement » à « Tables à pique-nique ». Le client souhaite-t-il que l'entrepreneur fournisse ces tables? Pourriez-vous préciser un modèle exigé, soit en matériau préfabriqué ou en bois d'œuvre?
- R11. Voir à la modification 001, le devis à la partie 2, Produits, de la section 32 37 00, Mobilier urbain.
- Q12. Le poste de paiement pour les bennes à ordures a été modifié de « Bennes à ordures et à recyclage Installation seulement » à « Bennes à ordures et à recyclage ». Le client souhaite-t-il que l'entrepreneur fournisse ces bennes? Pourriez-vous préciser un modèle pour les bennes?
- R12. Voir à la modification 001, le devis à la partie 2, Produits, de la section 32 37 00, Mobilier urbain.
- Q13. La quantité de gravier pour l'aménagement paysager a-t-elle été retirée entièrement des documents d'appel d'offres, ou si cette quantité a été transférée à un poste de paiement différent? Est-ce que ces matériaux seront inclus au poste « Autres exigences qui ne figurent pas au tableau ci-après »?
- R13. Voir à la modification 002, appendice 1, tableau des prix unitaires, article 6, gravier de surfaçage.
- Q14. Qu'est-ce qui est inclus au poste de paiement « Autres exigences qui ne figurent pas au tableau ci-après »?
- R14. Voir à la modification 002, appendice 1, tableau des travaux inclus au montant forfaitaire : l'article 12 a été supprimé.
- Q15. Le document d'appel d'offres BA 06 indique une échéance pour les travaux de construction du 1^{er} juin 2020. D'expérience, il reste encore du gel et de la neige au sol à la fin mai et au début juin. Nous recommandons une date d'achèvement en septembre 2020.
- R15. Voir à la modification 002.
- Q16. Le paragraphe 1.6.1 de la section 01 11 00 indique une date de début du 16 septembre 2019, ce qui n'est pas possible. Nous suggérons une date de début du 1er juin 2020.
- R16. Voir à la modification 002.
- Q17. Le paragraphe 1.6.3 de la section 01 11 00 stipule que tous les travaux sur le pont doivent être terminés et que le pont soit installé au plus tard le 1^{er} mai 2020, ce qui n'est pas possible compte tenu que le site sera encore enseveli sous la neige et gelé. Nous suggérons plutôt le 26 juin 2020 ou le 25 septembre 2020.
- R17. Voir à la modification 002.
- Q18. Le paragraphe 1.6.3 de la section 01 11 00 stipule que la toilette préfabriquée doit être installée au plus tard le 31 octobre 2019, ce qui est impossible; nous suggérons le 26 juin 2020.
- R18. Voir à la modification 002.
- Q19. Poste de paiement 11 Tuyau en tôle d'acier ondulée de 300 mm Q Faut-il prévoir de l'enrochement?
- R19. Voir à la modification 001, la feuille de dessin 011 et le devis à la section 33 42 13, Ponceaux. Aucun enrochement n'est prescrit, ce n'est donc pas nécessaire.
- Q20. Poste de paiement 5 Remblai ordinaire
 - Q Ces matériaux doivent-ils être importés ou fournis par l'entrepreneur?
- R20. Voir à la modification 001, le devis à l'article 3.7, Matériaux requis ou excédentaires, de la section 31 00 00.01, Terrassement et travaux connexes.

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer - l'acheteur 5P420-19-0298/A 002 Jen Maheu

Client Ref. No. - N° de réf. du client File Name - Nom du dossier

Amélioration de l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Numa – Parc national 1483

Kootenay

Q21. Poste de paiement 16 – Ensemencement hydraulique

Q – Est-ce mesuré au m³?

- R21. Voir à la modification 002, appendice 1, tableau des prix unitaires, article 16.
- Q22. Poste de paiement 17 – Gravier pour l'aménagement paysager Q – Spécifications et profondeur?
- R22. Voir à la modification 002, appendice 1, au tableau des travaux inclus au montant forfaitaire, article 10 pour les rochers et au tableau des prix unitaires, article 6 pour le surfaçage en gravier.

C) **APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS** (voir la page suivante)

POUR QUE LA SOUMISSION SOIT JUGÉE RECEVABLE, LE SOUMISSIONNAIRE DOIT UTILISER LE FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX CI-JOINT. TOUTE SOUMISSION PRÉSENTÉE **AVEC**

L'ANCIEN FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX NE SERA PAS ACCEPTÉ.

LES MODIFICATIONS SONT MARQUÉES EN ROUGE.

Supprimer: APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS en entier

Remplacer par: voir la page suivante

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1483

File Name - Nom du dossier

Amélioration de l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Numa – Parc national

Kootenay

APPENDICE 1 – FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (3 pages)

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui ne sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

(a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

Article nº	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix total estimatif (taxes en sus)
1	01 25 20	Mobilisation et démobilisation	Montant forfaitaire	1	\$
2	03 30 00.09	Culées en béton armé	Montant forfaitaire	1	\$
3	05 12 33	Fourniture et érection d'un pont à poutres triangulées en acier	Montant forfaitaire	1	\$
4	06 10 00	Fourniture et installation d'un tablier en bois	Montant forfaitaire	1	\$
5	32 37 00	Tables de pique-nique	Montant forfaitaire	1	\$
6	32 37 00	Bacs à ordures et de recyclage	Montant forfaitaire	1	\$
7	01 55 26	Gestion de la circulation	Montant forfaitaire	1	\$
8	01 55 26	Plan de gestion de la circulation	Montant forfaitaire	1	\$
9	Dessin 014 32 37 00	Enlèvement des toilettes existantes et fourniture et installation de toilettes prémoulées à deux cabines avec fosse septique	Montant forfaitaire	1	\$
10	Dessin 006, 014	Rochers- Installation seulement	Montant forfaitaire	1	\$
11	32 17 23	Marques sur la chaussée	Montant forfaitaire	1	\$
	MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant les taxes applicables				\$

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-19-0298/A

Amd. No. - N° de la modif. 002

Buyer - l'acheteur Jen Maheu

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1483

File Name - Nom du dossier

Amélioration de l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Numa – Parc national

Kootenay

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article n°	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
1	02 41 13.13	Enlèvement de revêtement bitumineux	m³	120	\$	\$
2	10 15 54	Panneaux de signalisation et poteaux	Ch.	12	\$	\$
3	10 15 54	Panneau d'information touristique - Installation seulement	Ch.	2	\$	\$
4	31 00 00.01	Décapage	m³	275	\$	\$
5	31 00 00.01	Remblai ordinaire	m³	160	\$	\$
6	31 05 16	Couche de roulement à teneur élevée en particules fines	m³	145	\$	\$
7	31 23 22	déblais ordinaires	m³	180	\$	\$
8	31 72 13	Boulons d'ancrage à double protection contre la corrosion	m lin.	82	\$	\$
9	31 72 13	Drains sans revêtement	m lin.	15	\$	\$
10	32 11 23	Couche de base bien nivelée en pierre concassée	m³	580	\$	\$
11	33 42 13	Ponceau en tôle d'acier ondulée de 300 mm	m lin.	7	\$	\$
12	32 12 16.01	Asphaltage	Tonne	310	\$	\$
13	32 31 13	Clôture à mailles losangées existante – Enlèvement et	m lin.	60	\$	\$
14	32 31 13	Nouvelle clôture en bois - Fourniture et installation	m lin.	85	\$	\$
15	32 91 21	Pose et nivellement de la couche végétale	m³	135	\$	\$
16	32 92 21	Ensemencement hydraulique	m2	900	\$	\$
17	Dessin 006	Parking Curbs	Ch.	12	\$	\$
18	32 93 10	Juniperus scopulorum (genévrier des montagnes Rocheuses)	Ch.	15	\$	\$
19	32 93 10	Pinus contorta (pin de Murray)	Ch.	5	\$	\$
20	32 93 10	Potentilla fruticosa (potentille frutescente)	Ch.	15	\$	\$
21	32 93 10	Rosa acicularis (rosier aciculaire)	Ch.	20	\$	\$
22	32 93 10	Salix scouleriana (saule de Scouler)	Ch.	10	\$	\$

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-19-0298/A

Amd. No. - N° de la modif. 002

Buyer - l'acheteur Jen Maheu

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1483

File Name - Nom du dossier Amélioration de l'aire de fréquentation diurne des Chutes-Numa – Parc national

otenay	

Article nº	Section du devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes en sus)	Prix total estimatif (taxes en sus)
23	32 93 10	Spiraea betulifolia (spirée à feuilles de bouleau)	Ch.	20	\$	\$
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC) Excluant les taxes applicables					\$	

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC)	
Excluant les taxes applicables	